

Plateforme européenne

de cohabitation
intergénérationnelle



Présentation du service et engagements réciproques



Toit+moi comment ça marche ?

Le principe

Le service numérique **Toit+moi** est une initiative de la Sécurité sociale française pour simplifier et sécuriser les rencontres, échanges et **cohabitations entre des retraités et des étudiants** européens amenés à résider temporairement loin de chez eux, dans le cadre de leur séjour Erasmus +. L'outil numérique permet à de nouvelles solidarités de se réaliser. Il s'agit de co-construire, avec les jeunes et les retraités, un nouveau visage du service public de la sécurité sociale.

La **plateforme européenne de cohabitation intergénérationnelle Toit+moi** sera lancée en **2018** et offrira aux jeunes et seniors européens un espace numérique sécurisé simplifiant la mise en relation tout en bénéficiant d'un accompagnement humain grâce aux associations sur le terrain

Avant le lancement officiel, la **CARSAT Aquitaine** met en place un **projet pilote** à la rentrée universitaire, **septembre 2017**, avec des binômes volontaires composés :

- de retraités résidant à Bordeaux ou Pau, accueillant des étudiants Erasmus+ d'une université espagnole,
- de retraités résidant en Espagne, accueillant des étudiants Erasmus + d'une université de Bordeaux ou Pau.

Pour l'étudiant, une cohabitation intergénérationnelle, c'est ...

Le jeune doit avoir les qualités humaines, une disponibilité d'écoute et une attitude de soutien en cohérence avec les objectifs de la cohabitation intergénérationnelle.

Il dispose chez le senior d'une **chambre indépendante** et peut user des parties communes (cuisine, salle de bains) **sans payer en échange de loyer**. Il **contribue aux frais d'usage** du logement (électricité, gaz, eau, internet) dans un **maximum de 150 euros par mois** (le montant est défini par chaque senior). Le jeune doit disposer de ressources suffisantes pour subvenir à ses dépenses personnelles de la vie quotidienne (nourriture, transport, etc.).

Engagements

Etudiant! Vous engager dans une cohabitation intergénérationnelle, c'est :

- **établir** une relation de confiance, basée sur le respect mutuel,
- **respecter** les lieux (propreté de la chambre, de la salle de bains, de la cuisine...),
- **être bienveillant**,
- **respecter** les horaires du soir qui seront **convenus entre vous et le senior**,
- **partager** des moments d'échanges interculturels avec le senior (par ex: cinéma, des visites culturelles, partage des repas, etc...) ,
- **veiller** à ne pas faire du bruit ou inviter des amis à dormir ,
- **informer** le senior de votre absence (week-end, vacances, découcher) afin qu'il ne s'inquiète pas.



Toit+moi comment ça marche ?

Pour le senior, une cohabitation intergénérationnelle, c'est ...

Le senior doit avoir les qualités humaines, une disponibilité d'écoute et une attitude de soutien en cohérence avec les objectifs de la coexistence intergénérationnelle.

Il offre au jeune au sein de son logement principal une chambre indépendante et l'accès aux parties communes (cuisine, salle de bains). Le senior ne reçoit pas de loyer mais peut demander des frais d'usage du logement (électricité, gaz, eau, internet) à hauteur d'un montant maximum de **150 euros par mois**.

Le senior doit être dans un état psycho-physique lui permettant de subvenir de façon autonome aux besoins de la vie courante.

Ses engagements

- **établir** une relation de confiance, basée sur le respect mutuel,
- **être prêt** à partager sa maison avec un inconnu ,
- **respecter** l'espace personnel de l'étudiant,
- **proposer** un lieu propre et accueillant pour que l'étudiant puisse étudier en toute tranquillité (chambre aménagée, lit, armoire, bureau),
- **accepter** la différence (autre culture, autre langue, autre origine...),
- **partager** des moments d'échanges interculturels avec l'étudiant

Comment s'inscrire ?

Etudiants et retraités, pour participer au projet pilote de cohabitation intergénérationnelle à la **rentrée universitaire à partir de septembre 2017**, veuillez contacter :

Juliana CARPIO

juliana.carpio@carsat-aquitaine.fr

tel : 05 56 11 65 97

Ou

Pascal PILET

pascal.pilet@carsat-aquitaine.fr

Tél: 05 56 11 65 22

En 2018: rendez-vous sur le site [Toit+moi](#) (site en cours de développement)